

Info collecte déchets : du changement dans 4 communes de l'agglomération

Suite au renouvellement du marché public de collecte des déchets ménagers du secteur regroupant les communes de Bréviandes, Pont-Sainte-Marie, Saint-Julien-les-Villas et Saint Parres aux Tertres, certains horaires et/ou jours de ramassage des déchets sont modifiés depuis lundi 2 mai.

Ces modifications sont consécutives à une réorganisation du parcours de collecte des déchets établi par le prestataire.

Cette réorganisation entraîne une simplification du parcours de ramassage (en porte-à-porte) : les communes ne sont plus sectorisées. Chaque commune est collectée (en son sein) aux mêmes jours et horaires, à l'exception pour chacune d'entre elles des impasses et voies difficiles d'accès qui font l'objet d'une collecte spécifique.

Le niveau de service est inchangé.

Les habitants de ces 4 communes ont été destinataires d'un calendrier de collecte pour la période de mai à décembre 2022.

Retrouvez, ci-joint, le tableau précisant les jours de collecte hebdomadaire des déchets ménagers par commune : ordures ménagères (OM), tri sélectif (emballages recyclables), déchets végétaux.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr